



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Quota restreignant la filière universitaire anglais enseignement à La Réunion

Question écrite n° 6879

Texte de la question

M. David Lorion attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, sur la situation future des étudiants actuellement en troisième année de licence « Langue littérature et civilisation étrangère (LLCE) anglais » à l'Université de La Réunion. Après décompte, pour la rentrée 2018-2019, il y a 150 étudiants inscrits pour seulement 30 places disponibles dans la filière du master « enseignement ». Or lors des inscriptions, les étudiants ignoraient l'existence d'un quota restreignant cette filière et donc la mise en place d'un système de sélection. D'autre part, la filière « recherche » n'existe plus. De nombreux étudiants, s'ils veulent continuer leur cursus, vont devoir venir en métropole avec toutes les conséquences financières et familiales négatives que cela comporte. Dans ce contexte, est-il encore possible d'invoquer l'égalité des chances ? Il serait donc souhaitable que le nombre de places dans cette filière « Enseignement » soit augmenté afin que les jeunes concernés continuent leurs études à la faculté sur l'île. Il lui demande quelles instructions elle compte donner en ce sens au recteur de l'académie et au président de l'Université de La Réunion.

Texte de la réponse

Sur le territoire national, les universités définissent leur offre de formation de master parmi les 252 mentions de la nomenclature de l'arrêté du 4 février 2014. Toutes ces mentions ne sont pas mises en œuvre au sein de chaque université. Chaque établissement met en place sa propre stratégie de formation, en cohérence au niveau du site, en tenant compte de sa capacité à la mettre en œuvre sur les plans pédagogique, organisationnel et financier, tout en veillant à respecter les critères de qualité figurant dans l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur. L'offre de formation est définie enfin en fonction des besoins en compétences du monde économique, que traduit notamment le taux d'insertion professionnelle des diplômés. L'université de La Réunion a fait l'objet d'une accréditation ministérielle qui vérifie la capacité de l'établissement à mobiliser les moyens correspondant à son offre de formation, soit 35 mentions de master à la rentrée 2018. Après avoir validé la licence "Langues littératures et civilisations étrangères" (LLCE) parcours anglais, les étudiants de l'université de La Réunion peuvent poursuivre leurs études en master, dans la mention LLCE parcours monde anglophone, qui dispose d'une capacité d'accueil de 35 places en première année. Cette information est diffusée sur le portail national des masters (www.trouvermonmaster.gouv.fr), qui est un site ministériel accessible sans aucune restriction à tous les publics. L'offre de formation a été mise en ligne depuis le 16 mars 2018. Les étudiants ont ainsi pu préparer leur projet personnel et professionnel et s'orienter, en fonction de leur préférence, vers d'autres établissements dispensant des formations de second cycle. Sans être contraints de choisir nécessairement une université située en métropole, ils peuvent également présenter leur candidature pour une admission au sein de l'université réunionnaise, soit en master mention sciences du langage, soit en master mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, parcours anglais. Le calendrier de candidature applicable à la mention de master LLCE parcours monde anglophone de l'université de La Réunion a été ouvert pendant tout le mois d'avril jusqu'au 2 mai 2018, les étudiants ont eu la possibilité de présenter leur candidature dans les autres mentions de master compatibles avec leur licence, en disposant d'un délai suffisant avant la rentrée universitaire

de septembre 2018. En ayant la préoccupation d'assurer une bonne insertion professionnelle, l'université de La Réunion a maintenu sans changement la capacité d'accueil de la mention de master LLCE parcours monde anglophone à 35 places pour la rentrée universitaire 2018, sans procéder à des réductions d'effectifs par rapport à la rentrée universitaire 2017.

Données clés

Auteur : [M. David Lorion](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6879

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 mars 2018](#), page 2490

Réponse publiée au JO le : [21 mai 2019](#), page 4745